

Bulletin Municipal

Site internet : <http://www.mairie-favars.fr/>

Email : mairie-favars@wanadoo.fr

Facebook : Mairie de Favars

Janvier 2023



Edito du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
2023 commence dans l'horreur, le samedi 21 janvier en soirée, le pire est arrivé dans notre commune avec le terrible incendie dans lequel notre ami Gérard LAMBERT a perdu la vie. Gérard a toujours eu une grande implication dans la vie communale. Très engagé dans les activités du Foyer, il a su à différentes reprises faire partager aux habitants ses connaissances sur l'histoire de FAVARS et de son patrimoine. Passionné par la PATAGONIE, il avait plaisir à associer les habitants à cette passion, à travers différentes conférences. Il l'avait fait également pour son périple de 3 mois sur les chemins de Compostelle, il y a de cela

quelques années. Ce qu'il vivait de beau, il avait à cœur d'en faire profiter les autres.

Au mois d'octobre dernier, avec son épouse Lita, ils ont souhaité fêter leurs 50 ans de mariage en renouvelant symboliquement leur union. J'ai eu l'honneur et l'immense plaisir de célébrer cette cérémonie et je n'oublierai jamais ces instants de bonheur que je lisais dans leurs yeux. Pour ma part, je voudrais pouvoir ne retenir que l'émotion de cette journée.

Toute l'équipe municipale et je n'en doute pas, toute la commune, sauront apporter dans les jours à venir, tout le soutien nécessaire à son épouse et à ses enfants dans cette douloureuse épreuve. Pour cela, la commune met en place une caisse de dons financiers qui est d'ores et déjà disponible à la Mairie.

Gérard nous a quitté, nous avons perdu une belle personne.

Le Maire,

Bernard JAUVION



Favars
Journée
de
l'environnement
10 juin 2023

Horaires de la mairie

Lundi : 9h-12h et 14h-17h30

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 14h-17h30

Jeudi : 9h-12h et 14h-17h30

Vendredi : 9h-12h et 14h-17h30

Samedi : 9h à 12h

Repas des Aînés



Le 18 décembre dernier, nous étions plus de 70 personnes dont 10 élus rassemblés pour notre traditionnel repas des aînés.

Le restaurant Vernat nous a régalaé avec son menu de fête : velouté de légumes, roulé de sole au beurre blanc et sa duxelles de champignons, rôti de boviné et magret fumé, bûche de Noël, sans oublier le Trou Normand, la salade et le fromage. Les convives ont pu apprécier les jolis menus décorés par les écoliers et agrémentés par de gentils messages. Certains aînés se sont laissés porter par la musique. Pour clôturer ce repas, les élus ont servi

du Vouvray et ont offert une jacinthe à chaque convive. Les habitants de plus de 80 ans qui n'ont pas pu venir ce jour là n'ont pas été oubliés. Les conseillers municipaux leur ont apporté un colis qu'ils ont confectionné avec soin. Il était composé de produits des commerçants présents sur notre marché hebdomadaire du jeudi et de tuiles aux amandes de Seillac.



Le Père Noël en visite à l'école



Mardi 13 décembre 2022, avec quelques jours d'avance par rapport aux années précédentes, le Père Noël a rendu visite aux petits Favarois.

Les bras chargés de cadeaux, il s'est rendu dans chaque classe.

Les enfants, toujours un peu surpris et émus, lui ont posé des questions et lui ont entonné une chanson. Ce fut un moment de joie et de bonheur pour les enfants mais aussi pour les enseignants

Le traditionnel repas de Noël est venu clôturer cette matinée.



Téléthon 2022

Chameyrat, Favars, St Germain Les Vergnes ont fait cause commune pour

le Téléthon : 2400 € récoltés ! Une coopération efficace entre les communes et associations de Chameyrat, Favars et St Germain Les Vergnes a permis d'organiser une journée réussie autour du Téléthon. Le samedi 3 décembre 2022, malgré le froid, générosité et solidarité ont marqué cette édition autour de manifestations sportives et culturelles. Le matin, une rando de 9 km au départ de Tellis, Centre d'appels 3637 (Favars), et un trial de 15 km au départ de Chameyrat. Le soir, voix et chants ont raisonné dans une église pleine à St Germain les V., le public était au rendez-vous pour écouter les chorales des Gens Heureux de l'ADAPEI et de Expression de Sainte-Féréole. **La vente de pains, crêpes, gâteaux, jacinthes, portes-clés est venue compléter cette journée.**



Inauguration des locaux de l'école

Le 26 novembre dernier, Bernard Jauvion, Maire de Favars a eu le plaisir d'inaugurer les travaux d'agrandissement des locaux scolaires aux côtés de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Jean-Luc TARREGA et des élus du territoire.

Cette inauguration clôt des travaux qui ont débuté en avril 2021.

Attenante au groupe scolaire, la nouvelle extension est composée d'une cuisine et d'une salle de restauration, pour une superficie de plus de 150 m². Ce nouveau bâtiment a permis de libérer l'ancien réhabilité en garderie, préau et toilettes.

Le système de chauffage a également été repensé puisque ces deux bâtiments sont désormais chauffés avec une pompe à chaleur.

Le coût total de l'opération se monte à 575 000 €, la dotation de l'état est de 349 700 €, le conseil départemental a apporté 69 000 €, l'auto financement communal est de 156 300 €.



Nos élèves, enseignants et agents municipaux vont pouvoir bénéficier d'espaces modernes et pensés pour eux. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce projet !!!!

Le Petit Bois de Favars



Encadrés par deux formateurs, une vingtaine d'élèves d'une classe de terminale pro «Aménagement paysager» de l'établissement public local d'enseignement de Brive-Voutezac sont intervenus les 21 et 22 novembre 2022 sur notre projet d'aménagement du «Petit Bois». Cette étape vient concrétiser le projet choisi en janvier 2022 et rédigé par les étudiants en BTS.

Sous la pluie, élus, agents municipaux, élèves de l'école communale et leurs professeurs, ont accompagné la plantation d'une quinzaine d'arbres, arbustes et végétaux. Cette végétalisation répond aux objectifs de l'équipe municipale à savoir : l'intégration paysagère du projet, la préservation de la biodiversité du site ainsi que de sa zone humide. Elle vient compléter les aménagements de la mare, du cheminement en bois et du portillon d'entrée réalisés en juillet 2022.

Les Ateliers Numériques

Débuté en février 2022, le partenariat avec les Bains Douches Numériques de Tulle proposant un atelier numérique sur l'usage des outils informatiques continue

le deuxième jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h.

Les inscriptions sont ouvertes à la mairie ou par téléphone au 05 55 29 31 84.

Mairie de Favars
Les Ateliers NUMERIQUES
Tous les 2ème jeudi de chaque mois de 10h00 à 12H00

- Les ateliers numériques sont des rendez-vous ponctuels gratuits, accessibles à tous sur inscription, qui permettent l'apprentissage des bases de l'informatique. Plusieurs sessions d'ateliers sont prévues, la mairie contactera en temps voulu les personnes inscrites.

Gratuits de 4 à 6 personnes maximum
Durée de l'atelier 2 heures
Lieu de l'atelier En mairie (voir à l'accueil)
Inscriptions À l'accueil de la mairie ou par téléphone au **05 55 29 31 84**
la mairie se réserve le droit d'annuler en cas de demande insuffisantes.

- Prise en main de l'ordinateur
- Envoyer et recevoir des mails
- Aide aux démarches Administratives
- Se connecter aux services publics
- Achat, se divertir naviguer sur internet

MATÉRIEL DE PRÊT A DISPOSITION

Partenaires : **OrTech**, **Tulle Agglo**, **Les Bains Douches Numériques de Tulle**

Journée de l'environnement

La deuxième édition de notre journée de l'environnement sera organisée **le samedi 10 juin 2023.**

Cette journée de mobilisation se présentera sous forme d'ateliers et d'animations pour la transition écologique et le développement durable.

Venez soutenir cette action et partager vos idées.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour de plus amples informations (contacts, dates des réunions de préparation...).

Commémoration du 11 novembre 1918



Ce 11 novembre 2022, nous avons commémoré l'arrêt des combats et partagé le soulagement des contemporains de la Première Guerre mondiale en 1918. Chaque année, nous nous rappelons l'horreur de la guerre et le besoin que nous partageons tous d'une paix durable dans le monde.

Beaucoup de personnes était présentes, notamment les enfants de l'école de Favars qui ont chanté avec cœur sous l'égide de leurs enseignants et de Noël Herbain, l'ANACR, l'ARAC, des élus municipaux, nos portes-drapeaux et de nombreux habitants.

Quel plus bel hommage pouvons-nous rendre aux morts, que de rappeler leur histoire et de faire en sorte que celles-ci ne furent pas vaines.

Tarifs sur la commune

CANTINE SCOLAIRE

Un repas enfant 3,30 € (1/2 tarif à partir du 3ème enfant)

GARDERIE

Demi-journée 1,65 € (gratuité à partir du 3ème enfant)

ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS

Le conseil municipal a décidé la gratuité de l'opération pour l'année 2023 (voir modalités en mairie)

LOCATION SALLE MULTI-ACTIVITES

	Résidents de la commune	Personnes extérieures
Week-end du vendredi 17 h au lundi 10 h		
salle	200 €	315 €
salle + cuisine	280 €	420 €
En semaine du lundi après-midi au vendredi midi		
1/2 journée	50 €	78 €
1/2 journée avec cuisine	70 €	105 €
journée	100 €	157 €
journée avec cuisine	140 €	210 €
caution	1 500 €	

Les élus du Conseil Municipal et le personnel communal vous adressent leurs vœux les plus chaleureux pour

2023

Que cette nouvelle année soit belle, douce et vous apporte le bonheur, la réussite dans vos projets et surtout ce bien si précieux qu'est la santé.

Gestion des déchets

Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages se trient et vont dans le conteneur ou la colonne de couleur jaune.

L'affichage de ces nouvelles consignes est en cours de finalisation sur chacun des contenants.

CITEO Syttom19

mémotri

À trier
Nouveau, tous vos emballages se trient !

Tous les emballages en plastique

- Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films, plastique, tubes...

Tous les emballages en papier et carton

- Briques alimentaires, cartonnages, boîtes, sacs en papier...

À trier
Tous les papiers : journaux, livres, magazines, prospectus, catalogues, cahiers, enveloppes, impressions...

À trier
Tout le verre : Bouteilles, pots et bocaux bien vidés. Les bouchons et couvercles sont à déposer dans le bac jaune.

À jeter
Dans le bac gris, marron ou vert
En sac fermé : ordures ménagères, produits d'hygiène (mouchoirs, couches, protections hygiéniques, lingettes...), vaisselle cassée, éponges, petits objets en plastique...

À la déchèterie
Près de chez vous, une déchèterie vous accueille pour déposer vos encombrants, grands cartons, équipements électriques et électroniques, jouets, déchets verts, gravats, bois, textile, huile alimentaire, batteries...

Informations complémentaires
syttom19
syttom19@syttom19.fr
05 55 22 41 30

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune
Guide du tri